# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 JANVIER 1887.


## Théâtre de l'Opéra.

*Les Mousquetaires au Couvent* et *Norma*, voilà quel sera notre pain hebdomadaire pour notre Bulletin Artistique d'après-demain dimanche. Donc l'économie domestique nous interdit de l'émietter ; et, s'il vous plaît ainsi, nous le tiendrons prudemment en réserve.

Cette prévoyance nous est d'autant mieux commandée que déjà nous avons autrefois nous lecteurs de la reprise de *Norma*, et que, par conséquent, le champ que nous aurons à parcourir, sera quelque peu limité.

En conséquence nous nous bornerons à écrire que la troisième représentation du chef d'œuvre de Bellini a eu lieu hier et qu'une fois de plus l'exécution, généralement parlant, en a laissé une bonne impression au public.

Ce public était nombreux encore ; nous ne nous en étonnons point. Nous l'avons rappelé dans un numéro précédent : depuis que nous suivons la scène française à la Nouvelle-Orléans ; depuis que nous avons l'honneur d'en être un chroniqueur, un critique—et il y a de cela quelque quarante ans tout au moins, hélas !—nous avons constaté que *Norma* est œuvre essentiellement favorite de notre parterre.

Notre expérience nous apprend que jamais l'ouvrage n'a reparu sur l'affiche sans tenter la curiosité ; toujours il a valu à toute direction une certaine série de représentations fructueuses. Rien n'est changé ; une fois de plus le titre a produit son effet ; une fois de plus l'œuvre a été écoutée avec plaisir, et les bravos ont salué un délicieux mélodiste.

Il en résulte que la direction de l'Opéra peut encore faire fond sur *Norma*, et s'en fier à elle pour plusieurs matinées et soirées de rapport. Voilà le fait très important à cette heure.

A cette heure, disons nous : en effet, voici que s'est achevée la première moitié de la campagne théâtrale, et, on le sait, le succès de celle-ci n'est rien s'il ne se continue point dans la seconde moitié. C'est surtout en matière de direction théâtrale, qu'il faut dire que rien n'est fait quand il est encore quelque chose à faire.

Espérons que le bon travail commencé s'achèvera à la meilleure satisfaction de tous. Espérons que M. Mangé sera récompensé des efforts qu'il a honnêtement multipliés pour mériter la faveur de notre public ; qu'il trouvera une compensation aux sacrifices pécuniaires devant lesquels il n'a pas reculé. Le public de la Nouvelle Orléans est trop juste pour ne lui en point tenir compte. Si le directeur se décide à tenter de nouveau l'aventure, l'an prochain, il est de toute équité que les habitués du théâtre se groupent de préférence autour de lui, et lui permettent d'utiliser, dans une seconde entreprise, ce matériel qu'il a acquis à grands frais pour entrer en opérations. Que toutes facilités lui soient accordées s'il se résout à une autre saison, quel que soit le résultat de celle-ci ; et vous savez, n'est-ce pas ? qu'en toute sincérité nous le désirons pleinement heureux.

Ce soir relache ; c'est bien le moins pour les besoins du répertoire. Demain en matinée, *Mignon*, et le soir, les trois premiers actes de la *Favorite*, suivis du quatrième acte des *Huguenots*. Spectacle vraiment extraordinaire on en conviendra, et dont la seule annonce suffit pour amener du monde partout, assis et debout. Mlle Romeldi chantera le rôle de Léonor et celui de Valentine.

Dimanche, en matinée (la première à ce jour), *Mme Boniface* ; et le soir, nous apprend-on, *Les Mousquetaires au Couvent*.

Nous l'avons déjà dit à nos lecteurs, l'Union Française a conclu avec M. Mangé des arrangements, grâce auxquels la représentation annuelle, la soirée de gala de cette société aura lieu le mercredi, 26 janvier.

La date de ce bénéfice est encore trop éloignée pour qu'il soit utile de nous en occuper dès aujourd'hui. Néanmoins comme nous nous intéressons vivement à sa réussite, comme nous l'appelons entière — et ainsi il sera — nous nous empressons d'écrire que le programme, définitivement arrêté, est celui-ci : *Lucie*, avec Mme Dérivis, MM. Van Loo, Mangé, Alexandre, Florentin, Roche ; le ballet de *Carmen*, dansé par Mlles Muller, Mutat, Paris, M. Vanara, tout le corps de ballet, et enfin un intermède de chant, où l'on entendra Mlles Romeldi, Werms, Mme Vernouillet, MM. Vernouillet, Mangé, Dulpech, Darman.

Ce spectacle est une bonne œuvre à accomplir, est-ce assez pour vous décider à passer au contrôle ? Oui, n'est-ce pas ; eh bien, vous pourrez vous y rendre, à partir du jeudi 20 janvier, date à laquelle il sera ouvert au magasin de M. P. Werlein, 135 rue du Canal, de 9 heures et demie du matin à 5 heures du soir.

Le soir de la représentation, l'ouverture s'en fera à l'Opéra, à 5 heures et demie du soir. Vu la longueur du spectacle on commencera à sept heures et demie.

### Soirée Musicale.

La soirée musicale organisée par les Elèves de Mme Marguerite Samuel, une grande artiste, un professeur hors ligne, aura lieu ce soir, dans les salons de Mme John Augustin, rue Bourbon. Il est souvent malaisé de faire ce que l'on veut ; néanmoins nous mettrons tout en œuvre pour assister à cette fête. Que si nous ne le pouvons, on voudra bien nous tenir compte de l'intention et penser que, autant que personne, nous avons regretté le contretemps.

### Conférence de M. Gayarré.

Nos lecteurs savent qu'un comité de dames a organisé une série de conférences par M. Charles Gayarré. La quatrième aura lieu, ce soir même, à la Salle Tulane. L'éminent écrivain a, cette fois, choisi pour sujet : "La Judiciaire et le Barreau de la Nouvelle-Orléans sous l'ancien régime."

Le thème est riche. En effet, à diverses époques, barreau et judiciaire comptaient ici bien des individualités que l'on aurait pu citer partout avec orgueil, et qui jouissaient, aux Etats-Unis, d'une réputation vraiment nationale.

En feuillant dans cet amoncellement oublié, M. Gayarré a certainement rencontré nombre de figures saillantes que sa plume n'aura pas manqué d'esquisser avec fidélité, avec art.

Ce travail lui aura été d'autant plus facile qu'il a étudié de près ces personnages hors de pair ; il les a vus, entendus, fréquentés ; de quelques-uns il a été le collègue et l'ami.

C'est encore de l'histoire que va faire à M. Gayarré ; mais de l'histoire en courant, épisodique, pour ainsi dire, et on sait que dans ce genre également il a obtenu plus d'un succès.

La conférence de ce soir sera l'avant-dernière de la série. La dernière est fixée à la date du 21 janvier.

Entrée libre pour tous.

L'Association de Bienfaisance Portugaise Lusitane donnera, le jeudi 20 janvier, un grand bal paré. La fête aura lieu rue Dauphine No 275, à la salle de la Société, et au bénéfice du "Hall Fund."

Prix du billet, $1.

Comité d'organisation — MM. John Mercadal, ex officio ; Achille B. Simon, chairman ; Michel Antoine, John Georlsich, Joseph Jurvisich, Henry Antoine, McConnell, J. M. Rozate, Frank Chalins, John Rose, H. L. Frantz.

—Le Club Social de la Rose Blanche donnera sa première soirée dansante complémentaire demain samedi, 15 janvier, à la résidence de notre vieil et excellent ami M. J. V. Gourdain, Avenue St Bernard, No. 10.

Nous remercions le Club de la carte que nous recevons de lui.

NÉCROLOGIE—Nous avons le regret d'apprendre que le Dr Henri Fortineau, créole de la Louisiane, est mort à Nantes (France), dans les derniers jours de décembre.

Notre compatriote, fils unique du Dr Victor Fortineau, louisianais aussi, et de haute distinction, venait d'achever des études brillantes à Paris, et tout lui promettait une belle carrière.

La mort l'a atteint à l'heure de ce début si plein d'espérances. Devant cette affreuse calamité, nous n'avons qu'à adresser à la mère, frappée au cœur, notre respectueux, notre affectueux souvenir ; qu'à plaindre le père, à lui envoyer l'assurance de nos plus ardentes sympathies et à lui renouveler l'expression de notre vieille et inaltérée amitié.

### Le Rév. Père Ryan.

Le "Baltimore Publishing Company" vient de publier un charmant volume des poésies par Abram J. Ryan (le Père Ryan), dont le nom est connu partout où se lit l'anglais, partout où l'on s'occupe du mouvement littéraire.

Nous nous empresserons de prendre connaissance et de rendre compte de ce livre où les pages remarquables abondent. Dans cette nouvelle édition de l'œuvre du prêtre-poète or, trouvera plusieurs pièces inédites et d'une très haute valeur.

L'ouvrage est orné d'un portrait frappant du chantre du Sud ; l'une des individualités les plus sympathiques que nous ayons jamais vues ou lues ; un homme chez lequel le cœur le disputait en élévation au cœur. Nous ne saurions faire de lui un éloge plus complet.

Nous remercions le "Baltimore Publishing Company," 114 West Baltimore street, Baltimore, de l'exemplaire qu'il a bien voulu nous adresser.

Cette édition illustrée est la neuvième. Elle porte ce titre : *"Poems ; patriotic, religious, miscellaneous, by Abram J. Ryan (Father Ryan)"*.

### Bibliographie.

L'ARI, 29 CITÉ D'ANTIN, PARIS.

Nous recevons le No. 533 de l'*Ari*. En voici le riche sommaire :

TEXTE.—*Hamlet et Don Quichotte, Fragment inédit des œuvres de Ivan Tourguenef*, traduit par Mikhail Adhkinasi.—*La Sculpture au Musée Cernir*, par Emile Molinier.—*Le Chanteur florentin*, par Pierre Gauthiez.—*Ligier Richier, statuaire lorrain*, par Charles Cournault.—*Notre Bibliothèque*.

GRAVURES HORS TEXTE.—*La Songeuse*, Eau-forte de Daniel Mordhut, d'après le tableau de Nicolas Maes. (Musée royal de Belgique.)—*Le Violoncelliste*. Dessin de François Bonvin.—*Le Chiffon de Vermeil*. Dessin gravé de Jacques Du Cercean l'ancien. (Troisième manière.) Hélliogravure Dujardin.

GRAVURES DANS LE TEXTE.—*Sarcophage du doge Marino Faliero ;—Initiale du XVe siècle ;—Marcus Agrippa ;—Marguites du puits, provenant de Murano ;—Margelle de puits, attribuée à Bartolomeo Bon ;—Armoiries des Visconti ;—Fontaine du couvent de San Stefano*. Dessins de Charles E. Wilson.—*La Vierge souteuse par saint Jean ;—La Sépulcre de Saint-Michel ;—Le Christ et les deux larrons ;—Pilate ;—Enfants*. Sculptures par Ligier Richier.—*Dessins d'Edouard de Beaumont, tirés des Aventures merveilleuses de Fortunatus ;—Bar de la "Gaieté" dans le "Strand", à Londres ;—Céramique du Parrillo au restaurant Catelain ;—Portrait de Madame Adler de Jully ;—Juliette ;—La Colonnade. Enlèvement de Proserpine par Pluton ; Abbaye des Vaux de Cernay ;—Evêque arménien de Djoulfa ;—Trône du Catholicos d'Echmagzin ;—Rotonde du Baptistère de Pise ;—Le Petit Vacher et son troupeau ;—Gravure tirée du livre des "Grotesques" de Du Cerceau ;—I am a Fairy ;—Then he shouted aloud : "Wife, bring me the meat now."*

THÉATRE ST-CHARLES.—Mlle Minnie Conway, remise de l'indisposition qui la tenait éloignée de la scène, reprendra, ce soir, son rôle de Eily O'Connor dans le drame de Dion Boucicault : *Colleen Bawn*.

On sait que tout le star Dramatic Company paraît dans cet intéressant ouvrage, où la vie irlandaise est vraiment prise sur le fait.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Nous avions raison de dire que les fonctions du trésorier de l'Académie de Musique — malgré la halte d'une semaine — qui s'impose à ce théâtre, n'étaient point sinécures. En effet, les visiteurs sont nombreux au contrôle ; déjà il est certain que, dimanche prochain, M. Roland Reed fera sa rentrée devant un immense auditoire. Ce très distingué comédien reparaîtra dans *Hamlet*.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce soir, septième représentation de la comédie-drame de Bartley Campbell : *The White Slave*, le succès du jour.

Pièce de valeur, troupe d'un excellent ensemble et grand spectacle.

THÉATRE FRANÇAIS.—Trois jours encore et l'engagement des Baird's Minstrels prendra fin. Nous vous recommandons leur programme de ce soir ; il est attrayant sous tous les rapports.

Lundi 17 janvier, début de M. Harry Webber dans *Succès*.

— Le Panorama de la Bataille de Paris, situé au coin des rues Dauphine et du Canal, est ouvert tous les jours, de 8 huit heures et demie du matin à 5 heures de l'après-midi.

ITALIE.—Le gouvernement italien a fait connaître au quai d'Orsay, par l'intermédiaire du général Menabrea, qu'il était disposé à entamer des négociations en vue d'arriver à la conclusion d'un nouveau traité de commerce et de navigation avec la France.

M. Flourens a immédiatement adressé à l'ambassadeur français M. le comte de Molty, des instructions pour reprendre les pourparlers. Ils s'ouvriront, à la Consulta, immédiatement après les réceptions et les fêtes du jour de l'An.

Le Conseil municipal de Milan s'est occupé, dans sa séance du 28 décembre, de l'acceptation et de l'emplacement du monument élevé à la mémoire de Napoléon III et à l'armée française, offert à la ville de Milan par les souscripteurs.

Le Conseil a approuvé par 68 voix contre 6 les propositions de sa commission, tendantes à accepter le monument et à son érection sur la place voisine de l'arc-de-triomphe du Simplon.

Nous lisons, dans l'*Eureka* :

"Nous savons de bonne source que S. M. le roi a exprimé le désir que S. A. R. le prince héréditaire, dans son prochain voyage, visite aussi les possessions de Massaouah et d'Assab.

"Nous sommes également informés que les oppositions n'ont pas manqué dans le Conseil des ministres, mais S. M. le roi ayant insisté, la visite du prince Victor-Emmanuel à Massaouah et à Assab peut être considérée comme une chose décidée."

Le ministère a décidé de réduire à 3 1/4 0/0 le taux de l'intérêt des caisses d'épargne postales.

La *Correspondance politique* annonce que le gouvernement italien a notifié officiellement au gouvernement austro-hongrois la dénonciation du traité de commerce entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, tout en se déclarant prêt à entamer des négociations pour la conclusion d'un nouveau traité.

ESPAGNE.—Une dépêche de Madrid, 30 décembre, nous apporte la nouvelle que le ministre des Etats-Unis à Madrid a ranoncé aux négociations tendant à établir les bases d'un traité de commerce entre l'Espagne et l'Amérique.

L'état des fortifications aux îles Baléares et dans les principaux ports de la Méditerranée exige de très travaux que les ressources du budget ordinaire ne suffisent pas. Le gouvernement demandera aux Cortès, aussitôt l'ouverture de la prochaine législature, des crédits extraordinaires pour l'exécution de ces travaux, qui seront aussi entrepris sur les côtes de l'Océan. Le ministre de la marine sera autorisé à employer les crédits supplémentaires pour accélérer l'achèvement des navires et des torpilleurs en construction.

Il est dit, dans une dépêche adressée, de Madrid, 28 décembre, à la *République Française* :

"Le gouvernement ne paraît pas inquiet des mouvements des partis antidynastiques : il se dit sûr, quoi qu'il arrive, de faire respecter et de maintenir les institutions de 1874. Cependant, il se préoccupe de rendre la dynastie populaire dans l'armée. C'est pourquoi la reine-régente a commencé hier, dans les casernes les plus proches du palais, des visites qu'elle se propose d'étendre à toutes les casernes de la capitale.

"Les troupes ont fait une réception chaleureuse à la reine, qui, rentrée au palais, en a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction."

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.

Indications—Pour l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, l'Arkansas et le Tennessee : vents de l'ouest un peu froids, beau temps, pour le Texas : vents de l'ouest un peu plus chauds, beau temps.

Les rivières demeureront à peu près stationnaires.

**Température du 13 janvier 1887.**

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien. No 124, rue Royale.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 67 | 19½ |
| Midi | 70 | 21 |
| 3 P. M. | 72 | 22 |
| 6 P. M. | 66 | 18⅔ |

Nlle-Orléans, 13 janvier 1887, 3 p. m.

Temperature (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 50 | Nashville, Tenn | — |
| Augusta, Ga | 58 | Pittsburg, Pa | — |
| Savannah, Ga | 60 | Cairo, Ill | — |
| Mobile, Ala | 68 | Davenport, Iowa | — |
| Montgomery, Ala | 59 | Dubuque, Iowa | — |
| Vicksburg, Miss | 71 | Keokuk, Iowa | — |
| Galveston, Tex | 64 | La Crosse, Wis | — |
| Indianola, Tex | — | St-Louis, Mo | — |
| Shreveport, La | 58 | St-Paul, Minn | — |
| Corsicana, Tex | — | Leavenworth, Kan | — |
| Chattanooga, Tenn | — | Omaha, Neb | — |
| Cincinnati, O | — | Yankton, D. T | — |
| Louisville, Ky | — | Key West, Fla | 54 |
| Memphis, Tenn | 50 | Nlle-Orléans, La | 72 |

### MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

**Mariages.**

Thomas J. O'Brien à Mlle Ann J. Newman.
Romolo Caster à Mlle Josephine Bick.
James Nicoll à Mlle Catherine Collins.

**Naissances.**

Mme Adam Kober, une fille.
Mme Jean A. D. Milsasagne, une fille.
Mme John Durel, un garçon.
Mme Theodule Etienne, une fille.

**Décès.**

L. G. Fernandez, 48 ans, 115 rue Thalia.
Laurence T. French, 1 an, rues Troisième et St-Patrick.
Mme Vve Rosa Farr, 69 ans, 199 rue Dauphine.
Margaret Brownson, 1 mois, rue Peters, près France.
Catherine Roberson, 76 ans, 508 rue Royale.
Patrick Blaney, 38 ans, rues Indépendance et Urquhart.
William Raquet, 4 jours, rue Pricur, près Union.
William McKee, 46 ans, rue Lavergne, Algier.
Lawrence Lawson, 70 ans, rue Jefferson, près Eliza, Alger.
Mme Vve Margaret Trainer, 90 ans, 346 rue Chippewa.
Francesco Randazzo, 2 mois, 111 rue Penlido.
Frederick J. Fritz, 33 ans, 547 rue Joséphine.

**Ventes inscrites** aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Cooney B. Fisher au Mutual Building and Homestead Association, deux terrains dans le 7me district dans l'île bornée par les rues Léonidas, Jefferson, Quatrième et Plum, $892.

Samuel Lévy à —, un terrain dans le 1er district, dans l'île1 borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Thalie, $4000.

Lawrence C. Murphy à M. Joseph Polman, un terrain dans le 5me district, dans l'île1 borné par les rues Newton, Decatur, Villette et Chesnut, $600.

Jean Abel Mangin à Louis Durac, un terrain dans le 2me district, dans l'île1 borné par les rues Toulouse, St Pierre, Royal et Bourbon, $2100.

**Cour de Circuit des Etats-Unis.**—Beu Wanerman contre la Louisville & Nashville R. R. Co.—Procès pour $106,149 de dommages pour emprisonnement non mérité.

**Cour Civile de District.**—Succession de John Auguste Jacobs et femme.—Les héritiers sont mis en possession.

Peter Kramnier contre le Bureau des assessours—Réduction d'assessement.

Mme E. V. Morse, exécutrice, contre la même—Assessement annulé.

La Société du Crédit Mobilier contre le même—Assessement réduit.

George D. May contre W. J. James et J. Ferguson, procès pour un compte de $9938.

Cécile Burthe contre Chas. Cavanac, injunction en matière des taxes.

G. Newman contre ses créanciers, demande un délai.

Frank Jones contre Emma Williams sa femme, demande de divorce.

G. Falk frères contre Samuel Lévy, procès pour un compte de $443.

Hyman Litchenstein & Cie., contre Frank H. Rice, procès pour $1500.

F. Crouchet contre J. H. Gourdain, procès au sujet d'une réclamation de $310.

Les successions ouvertes sont :

Celle de George Parker, Marie Martin et Louis McGittigan, Marie Hart, femme de Sam Williams, Duncan Sinclair et femme, Elizabeth Allen.

**Cour Criminelle de District**—Section A—

Henry Taylor accusé de larcin.

Louis Reasons, de tentative de meurtre.

Les poursuites ont été abandonnées contre Isaac Bird, accusé d'infraction et contre P. W. McCraine, accusé de port d'armes cachées.

L'instruction de l'affaire de l'Etat contre Léon Lamothe et Ziegler a été renvoyée jusqu'à ce que la Cour Suprême ait rendu sa décision.

**Cour du recorder Burthe.**—Walter Brown, port d'armes cachées, $250 de caution.

Charles Jackson, larcin $250 de caution.

Jim Banko, larcin, même cautionnement.

Anna Bowman, folie, $250 de caution.

**Incendie.**—Mercredi soir, à 9 heures 20, le feu s'est déclaré à Algier, rue Barthélemy, entre Peters et Delaronde, dans une maison en bois, propriété de Mme Kelton, qui Pocupe, ou plutôt l'occupait, car elle a été complètement détruite. La perte en est couverte par une assurance de $700 à la Compagnie de la Nlle-Orléans.

Le cottage voisin, occupé par Mme Hartman, a été endommagé pour $200.

Le mobilier a été endommagé. Les assurances couvrent les dégâts.

**Autre incendie.**—Hier, à 1 heure 30 de l'après-midi, un commencement d'incendie causé par des étincelles échappés d'un fourneau, s'est déclaré dans un hangar situé sur le derrière d'une maison de la rue Constantinople entre Laurel et Constance. Ce hangar a été endommagé pour $50. Une assurance de $2,500 à la Compagnie Pelican couvre les pertes. Alarme à la batte 14.

**Inondation.**—La partie de pays située juste au amont de la station de quarantaine dans la paroisse Plaquemines, vient d'être encore dévastée par une inondation. Les vents et les vagues, qui avaient déjà éprouvé cette contrée au mois d'octobre dernier, ont renversé trois maisons de Devil's Flats, un petit village situé à trois milles de la station de quarantaine. Les trois maisons étaient habitées par une vingtaine de personnes, qui en ont été quittes pour quelques contusions.

**Chute et blessure** — L'officier Walsh, en retou nant chez lui hier matin, a glissé sur le trottoir et s'est démis l'épaule droite. Il a été transporté chez lui, rue Félicité, No. 62, et a reçu les soins des Drs O'Donnell et J. Richardson, sur la conseil desquels il a été transféré à l'hôpital.

**Vol.**—Dans la nuit du 11, un voleur qui s'est introduit chez Mme McKnne, encoignure Séguin et Eliza, à Alger, a volé 9 poules.

**Le Fulton coulé à fond.**—Le steamer Fulton, qui fait le service entre la Nouvelle Orléans et Pascagoula, a donné dans la rivière de ce nom, contre un écueil et a coulé à fond. Il était chargé de résine et de térébenthine et était en route pour la Nouvelle-Orléans.

Il sera remis à flot aussitôt que les machines nécessaires auront pu être amenées à l'endroit où il a sombré.

Le Fulton est un petit steamer évalué $3,000 ; il appartient à MM. Simpson & Vizard et est assuré $2,000 à la Compagnie Hibernia.

**Flagrant délit.**—Un jeune nègre du nom de Charles Jackson a été pris, hier matin à 6 h. 30, en flagrant délit par M. P. Bagur, au moment où il volait des bretelles à son étalage, encoignure Madison et Decatur.

Il l'a arrêté et conduit à la 3me station.

**Vente immobilière.**—Le groupe d'immeubles situés rue du Canal, entre Bourbon et Royale, et connus sous le nom d'édifices Touro, viennent d'être vendus par MM. Peter C. et Shepherd Brooks, de Boston, Mass., à M. H. Lafronsalui, de la Nouvelle-Orléans, pour la somme de $335,000.

Ces immeubles qui comprennent les magasins de MM. Syme & Cie, Auguste Kœnig & Cie, L. Grunewald, Fellman Frères, Shwartz & Fils, Philippe Werlein et Frederick Frederickson, ont été construits en 1856 par Rosin D. Shepherd, légataire universel de Judah Touro, de la lenom donné à ces constructions La vente a été faite par MM. Mason, Paul & Robinson.

**A la 3me cour.**—

J. Moberry, J. Sontag et H. Evans, les officiers de police accusés d'homicide du Chinois Hung Sun, ont comparu hier soir devant le recorder Burthe, qui après audition des témoins les a renvoyés devant la cour criminelle sous caution de $1000 chacun.

**Election de Directeurs.**—La Banque Nationale Union vient d'élire ses directeurs. En voici la liste : MM. Isaac Delgado, Jules Aldigé, E. P. Lavilleneuvre, N. D. Wallace, Jules A. Blanc, John F. Richardson, H. T. Cottam, J. D. Hawkins, Adolph Meyer, Carl Kohn.

Les Directeurs élus avant-hier par la Whitney National Bank sont : MM. Chas. M. Whitney, Henry Newman, Geo. Q. Whitney, I. S. West, Jr., John H. Maginnis, Pearl Wight, Geo. E. Sears, Isidore Hernsheim, James T. Hayden.

**Exempt Society Orleans Steam Fire Engine Company No. 21.**—A la réunion annuelle tenue mardi soir, cette compagnie a constitué son bureau de la manière suivante : Victor Mauberret, président ; Théo. J. Hartmann, vice-président ; Paul A. Chartier, secrétaire ; Charles Sturges, trésorier ; Joseph Drouant, Paul A. Chartier, J. A. Borzone, membres du comité de finances ; John Asman, Laurent Gallois, J. B. Lugenbuhl, membres du comité des griefs et d'enquête.

**Paraphes.** — Les officiers du "White" ont comparu devant le grand jury de Bayou Sara et ont été renvoyés sans caution. Ils sont revenus hier soir en ville par le train.

—Le jeune nègre qui a été transporté mardi à l'hôpital est mort hier des suites de ses blessures.

—Le maire, après avoir lu tous les articles du budget qu'il avait tout d'abord manifesté l'intention d'adopter, a décidé d'apposer son veto, plusieurs articles n'étant pas rédigés selon ses vues.

**Nouvelles religieuses.**—Le *Figaro* donne des détails sur l'église et le mausolée que l'impératrice Eugénie a fait élever à Farnborough-Hill, et où seront déposés les cercueils de l'Empereur Napoléon III et du prince impérial.

L'église, qui a été bâtie sur les plans et dessins fournis par un architecte français, dans le style de la Renaissance, est construite en pierre blanche de Portman. Il n'y aura point de cloches, par conséquent pas de beffroi.

Derrière le maître-autel existe un passage demi-circulaire, qui servira de sacristie et de vestiaire. C'est là que se trouve l'entrée qui conduit dans le vaste caveau voûté sous les tombes de l'empereur et de son fils.

L'intérieur de l'église est sans aucun ornement. Pas de peintures, à peine quelques vitraux de couleur au bout de l'église. Toute la nef sera libre. Dans le chœur seront placés des sièges pour l'impératrice et les personnes de sa suite.

Dans le mausolée, qui est à lui seul presque aussi large que la petite église de Chislehurst, on a élevé un autel dans la partie Ouest. Le cercueil de Napoléon III repose dans un sarcophage, présent de la reine à l'impératrice, à droite du petit autel ; celui du prince impérial, placé dans un sarcophage en lourd granit rouge d'Aberdeen, à gauche de l'autel.

Le sarcophage de l'empereur a quatre pieds neuf pouces de hauteur, huit pieds six pouces de longueur et quatre pieds de large. Il porte cette simple inscription :

NAPOLÉON III
R. I. P.

et à un des coins est une plaque d'argent constatant que c'est un présent fait par la reine à l'impératrice Eugénie.

Sur le sarcophage du prince impérial, on lit :

NAPOLÉON
Eugène-Louis-Jean-Joseph
PRINCE IMPÉRIAL
Né à Paris le 16 mars 1856,
Tué à l'ennemi en Zululand
Afrique australe
Le 1er juin 1879
Déposé dans l'église catholique de Sainte-Marie
De Chislehurst
Le 12 juillet 1879
R. I. P.

A côté de cette église s'élève un bâtiment en briques rouges qui va être terminé prochainement et qu'on appelle le *Priéré*. C'est là qu'habitaient les religieux de l'Ordre des Prémontrés aux quels l'impératrice Eugénie a confié la garde du mausolée.

Voici quelques chiffres intéressants, à propos des missionnaires catholiques :

Depuis 1822, date de la création de la Propagation de la Foi, deux cent vingt millions de francs ont été offerts par les fidèles pour soutenir les missionnaires. Depuis la même époque, le Saint-Siège a créé 200 préfectures apostoliques et 64 vicariats apostoliques. Actuellement, il y a dans l'Inde 20 archevêques ou évêques avec 1,200 prêtres ; dans l'Indo Chine, la Chine et le Japon, on compte 50 vicaires apostoliques et 1,400 missionnaires ; en Afrique, 2 archevêques, 12 évêques, 17 vicariats et 16 préfectures apostoliques ; dans l'Amérique anglaise, il y a actuellement 30 évêques et 2,000 prêtres ; en Océanie, 23 évêques et 900 prêtres.

Le projet de loi sur la propriété ecclésiastique en Italie sera présenté au Sénat italien dans les premiers jours de février. Le sénateur Cadorna, chargé de présenter le rapport sur ce projet de loi, a déjà terminé son travail.

**Le ministère français et la paix.**—L'*Echiquier* du 1er janvier nous apporte la réponse du président du conseil au président des chambres syndicales des agents de change, qui venait lui exprimer ses vœux pour que l'année qui s'ouvre se poursuive dans la paix.

M. Goblet a dit :

"Je ne sais rien, le gouvernement ne sait rien qui, dans la situation des puissances étrangères, je dise ou ne fasse rien de nature à nous donner lieu de croire que les préoccupations auxquelles vous venez de faire allusion soient justifiées.

"Quant à nous, mon éminent prédécesseur vous rappelait dernièrement à la Chambre, nous voulons la paix ; nous en avons besoin, non seulement pour les affaires, mais aussi pour achever de faire fonctionner régulièrement dans ce pays le régime de liberté et de démocratie que nous avons fondé.

"Nous voulons la paix, nous l'avons assez dit pour qu'il soit inutile de le répéter désormais. Personne ne peut douter de notre sincérité, et certainement personne n'en doute.

"Ce qui est vrai, c'est que l'Europe tout entière vit sur le pied d'une sorte de paix armée et qu'un tel état de choses suffit à expliquer à certains moments les préoccupations de l'opinion publique. Cet état de choses existe ; il ne dépend pas de nous de le faire cesser. Le gouvernement n'a aucune raison de croire que la guerre doive en sortir ; il espère fermement qu'elle n'en sortira pas. Toute sa politique est dirigée dans cette vue.

"Cependant, c'est là une éventualité qu'une grande nation comme la nôtre, douée de la vitalité et de l'énergie qui la caractérisent, ne saurait envisager sans quinze années d'efforts et de travail pour la reconstitution de sa force militaire, et peut dès lors envisager avec sang-froid.

"Le meilleur moyen de conserver la paix, c'est de garder notre calme. Continuons, les uns les autres, de travailler à notre tâche. Tandis que nous nous efforçons de donner plus de stabilité au gouvernement, que les ministères de la guerre et de la marine veillent sans relâche à la défense du territoire, vous, messieurs, continuez, par le concours loyal que vous donnez aux transactions financières, à maintenir le crédit et la prospérité de la France."

VITESSE DE STEAMERS.—L'INDUSTRIE FRANÇAISE ET LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE. M. Lourdelet, président de la chambre syndicale des négociants commissionnaires a adressé, au *Temps* du 1er janvier, à propos des succès de l'industrie française contre la concurrence étrangère, une lettre dont nous extrayons le passage :

"Il est si consolant d'avoir à constater les succès remportés par l'industrie française contre la concurrence étrangère, que je ne peux résister au plaisir de vous communiquer les faits suivants :

"J'apprends par lettre, datée de Washington, 14 décembre 1886, que M. N. Bell, surintendant du service des malles étrangères, a préparé un compte-rendu indiquant la moyenne de vitesse des steamers transatlantiques portant les malles.

"On y remarque que les steamers français, la *Champagne*, la *Gascogne* et la *Bourgogne*, sont les *seuls* dont la moyenne ait été de 20 milles à l'heure ; que la ligne Hambourgeoise-Américaine arrive au deuxième rang avec 19 milles à l'heure, tandis que la ligne anglaise "Cunnard", entre New York et Queenstown, n'a qu'un steamer qui ait atteint 20 milles, un autre 19 milles, un troisième 18 milles à l'heure.

"M. Bell ajoute que cette moyenne a été calculée du moment où chaque steamer a reçu la malle à celui où il l'a débarquée."

"Il résulte de cette information qu'à partir du 1er janvier 1887 les steamers français partant de New York porteront non seulement la malle pour la France, mais encore celles pour la Belgique, la Suisse, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et l'Autriche."

# DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

## TRANSMISES A L'ABEILLE

### FRANCE.

**Rente française.**

Paris, 13 janvier—Le trois pour cent est coté à 82 francs 22 centimes.

**Discours d'installation.**

Paris, 13 janvier—M. Floquet, en prenant aujourd'hui le fauteuil de la présidence de la Chambre des Députés, déclare qu'il espère qu'une sage harmonie et un esprit de conciliation prévaudront parmi les membres de la Chambre. Ceux-ci, il en a l'assurance, seront mis avant tout par le patriotisme ; ils s'efforceront à l'envi d'aider au progrès des institutions nationales ; ce qui est, avant tout, le vœu du gouvernement.

Ce début a été salué de chaleureux applaudissements.

M. Floquet ajoute :

"Quand, avec une égale sollicitude et sans distinction de parti, nous suivons les virils efforts de la jeunesse de France ; quand une même impulsion nous porte tous à ne reculer devant aucun sacrifice pour l'agrandissement de la puissance de notre patrie, nous ne cédons point à une impatience fiévreuse, à des désirs immodérés, nous poursuivons seulement, avec persévérence avec calme, un but : celui de nous placer dans une position qui nous permette de remplir tous nos devoirs et d'assurer à la France le respect de tous. La condition essentielle de pareille position est la paix ; la paix à laquelle nous attachons autant de prix que qui que ce soit au monde." (Applaudissements prolongés.)

**Condamnation.**

Paris 13 jan.—Un individu, du nom de Duval, trouvé coupable aujourd'hui de vol avec effraction la nuit ; d'avoir mis le feu et blessé un gendarme, lors de son arrestation, a été condamné à mort.

Duval qui est un anarchiste, s'était introduit la nuit chez une dame et après avoir commis un vol, il a mis le feu à la maison.

Il a prononcé devant le tribunal un violent discours, dans lequel il a essayé de justifier son acte. Un grand nombre d'anarchistes étaient présents, qui ont chaleureusement applaudi ses paroles.

**Attaque sur un monastère—Sang-froid du Père Supérieur.**

Paris, 13 jan.—Une grande excitation a eu lieu hier après-midi à un monastère, situé à Vaux, près de Sarbonne. Une donzaine de brigands ont fait une descente dans le voisinage et ont escaladé les murs du monastère.

Ils étaient bien armés de poignards et de revolvers. Le Père supérieur Abbot, qui reposait tranquillement, a été surpris en voyant le canon d'un revolver braqué sur lui. Les bandits lui demandèrent de l'argent. Le Père Abbot n'a pas perdu son sang-froid néanmoins, et il leur a répondu :

"Nous sommes soixante, vous êtes douze, et n'allonçant sur une corde qui se trouvait à portée, il se mit à carillonner avec force la cloche de la chapelle. Les moines accoururent aussitôt.

Un conflit eut lieu qui eut pour résultat la mise en fuite des bandits, qui firent feu plusieurs fois avant de décamper.

Trois moines ont été grièvement blessés.

Les autorités ont donné l'éveil aux gendarmes qui se sont mis à leur poursuite.

**La Banque de France.**

Paris, 13 janvier.—L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 6,800,000 francs en or, et de 2,175,000 francs en argent.

**La mortalité de lord Iddesleigh.**

Londres, 13 janvier—La mort subite de lord Iddesleigh a la demeure officielle du premier ministre est le sujet de toutes les conversations.

Une certaine excitation règne dans les cercles politiques, et parmi les partisans du défunt ministre et parmi ceux de lord Salisbury.

Lord Iddesleigh s'était rendu de bonne heure au département des affaires étrangères, et avait commencé aussitôt les préparatifs nécessaires au transfert du dit département à Lord Salisbury. A partir du moment de son arrivée jusqu'à l'heure de son départ pour la résidence officielle du premier ministre, son temps fut occupé à la destruction de ses papiers privés et à classer les documents publics en sa possession, pour les livrer à son successeur.

Cette besogne achevée, il se rendit chez Lord Salisbury, afin de prendre congé de lui. Avant d'atteindre les appartements de ce dernier, il fut pris de vertige et expira presque immédiatement dans l'antichambre. Il est mort à la suite d'une syncope.

Lord Iddesleigh était un homme robuste, d'une nature bienveillante, mesurant toujours ses paroles avant de les prononcer, sachant contrôler ses sentiments, et ne se laissant entraîner par des émotions mondaines de prisonnier. Il ne pouvait pas douter aujourd'hui que sa ret